■ **Griesser AG**, succursale à Marin-Epagnier, CH-645-1004562-9, fabrication et vente d'installations de protection contre le soleil et les intempéries. (FOSC du 18.04.2007, p. 8). Entreprise ayant son siège à Aadorf. La procuration de Sauter Alex est radiée. Procuration collective à deux de Küttel Manfred, de Gersau, à Bichelsee-Balterswil, et Thoma Nicole, de Zurich, à Elsau. Perotto Matthias est domicilié à Matzingen et Wasescha Anton à Nebikon.

Journal no 3028 du 12.11.2007
(04204686 / CH-645.1.004.562-9)